

# CAP Accompagnant éducatif petite enfance (CAP AEPE)

Le titulaire du CAP AEPE exerce des fonctions éducatives et d'accompagnement auprès des enfants dans des structures dédiées à leur épanouissement, leur éducation et leur bien-être. Il participe au développement global de l'enfant (physique, psychologique, émotionnel et social) dans un cadre sécurisant.

## Principales missions :

- Accueillir et accompagner les enfants : création d'un environnement bienveillant favorisant leur épanouissement.
- Mettre en place des activités éducatives et d'éveil : jeux, ateliers créatifs, lectures et activités sportives adaptées.
- Assurer la sécurité et le bien-être des enfants : prévention des risques et respect des normes d'hygiène.
- Collaborer avec les familles et les équipes éducatives : communication régulière et travail en équipe pluridisciplinaire.
- Observer et accompagner le développement : suivi des besoins spécifiques et adaptation des pratiques.

## Objectifs

- Acquérir les compétences nécessaires à l'accompagnement éducatif et social des enfants.
- Comprendre les besoins fondamentaux de l'enfant et les moyens d'y répondre.
- Maîtriser les bases de la communication et de la relation éducative.
- Développer une posture professionnelle adaptée.

## Public concerné et pré-requis

- Demandeurs d'emplois,
- Personnes en reconversion professionnelle (Transition Pro, CSP)
- Apprentissage
- Contrats de Professionnalisation

## Programme

### Module 1 : Connaissance de l'enfant :

- Les étapes du développement de l'enfant (physique, psychologique, social).
- Les besoins fondamentaux (pyramide de Maslow adaptée à l'enfance).

- Troubles du développement et troubles spécifiques.

## **Module 2 : Cadre légal et institutionnel :**

- Les droits de l'enfant (Convention internationale des droits de l'enfant).
- Les réglementations en structures éducatives.
- Le rôle et les missions des professionnels en lien avec l'enfant.

## **Module 3 : Relation et communication éducative :**

- Techniques de communication adaptées aux enfants.
- Gérer les conflits et les situations difficiles.
- Travailler en équipe pluridisciplinaire.

## **Module 4 : Activités éducatives et d'éveil**

- Mise en place d'ateliers éducatifs : jeux, activités manuelles, contes, musique.
- Développement de la créativité et de l'autonomie de l'enfant.
- Aménagement d'espaces éducatifs et sécurisés.

## **Module 5 : Hygiène, santé et sécurité**

- Prévention des risques domestiques et en structure.
- Notions de premiers secours et conduite à tenir en cas d'urgence.
- Hygiène alimentaire et prévention des infections.

## **Module 6 : Stage pratique**

- Mise en situation dans une structure éducative.
- Observation et analyse des pratiques professionnelles.
- Mise en œuvre d'un projet éducatif en lien avec la structure d'accueil.

## **Votre intervenant**

Formateurs et professionnels de la petite enfance

## **Notre démarche pédagogique**

- **Développer une pédagogie adaptée à un public adulte en formation :**

Nos intervenants sont formés aux techniques pédagogiques adaptées à un public adulte. Pour permettre à chacun des apprenants de s'approprier les apports cognitifs et de repérer la façon dont il « apprend le mieux », nos intervenants proposent des activités pédagogiques variées, alternant méthode active, interrogative et transmissive, toujours en lien avec les pratiques professionnelles des apprenants, ou celles observées sur le lieu de stage. La diversification des

supports et des techniques d'animation permet d'accompagner nos apprenants dans leur diversité. Il s'agit pour l'intervenant de permettre aux apprenants de faire l'expérience de nouvelles méthodes d'apprentissage, de repérer celles qui lui sont le plus favorables, pour acquérir les compétences attendues et préparer aux mieux les épreuves de validation. La mise en place d'activités pédagogiques transversales et les temps dédiés à la préparation des validations donnent l'occasion d'un accompagnement personnalisé.

- **L'alternance intégrative :**

Dans le cadre de l'alternance intégrative, le terrain est un lieu tout aussi apprenant que le centre de formation. Chaque apprenant dispose d'un tuteur. Un temps est dédié à la mise en place de retours d'expériences, qui permettra à l'apprenant de mettre en sens les acquis de terrain. La mise en place de micro-objectifs lors des périodes de 3 semaines de stage, en parallèle de la conduite d'activités confiées à un ou une AEPE, facilite la progression et la construction d'apprentissage structuré.

La réflexivité est un concept clé dans le cadre de l'alternance intégrative. La participation au groupe d'analyse des pratiques professionnelles et le REX (retour réflexif) favorisent le développement de la capacité à questionner ses actes au quotidien, favorise les liens entre acquis de formation et acquis de terrain.

- **Encourager l'autonomie :**

Nous considérons nos apprenants comme des professionnels ou futurs professionnels du secteur, un public adulte, volontaire et responsable. A ce titre, nous privilégions des méthodes favorisant la co-construction des savoirs et l'élaboration progressive d'un positionnement professionnel adapté.

Aussi, notre intention est de faire de l'apprenant un acteur de sa formation, de favoriser l'autonomie dans les apprentissages et d'encourager la curiosité professionnelle par le biais d'activités pédagogiques adaptées (travaux pratiques, enquêtes, projet transversal, étude de cas, visite d'établissement...). Ces travaux donnent lieu dans un second temps à un travail de formalisation.

- **Accompagner des individus et un groupe :**

La constitution de parcours individualisés génère une dynamique de groupe spécifique, influencée par le rythme et parcours de chacun. Les intervenants accompagnent et favorisent cette dynamique, en veillant à l'intégration et aux temps d'absences de certains apprenants. Les apprenants sont sensibilisés à ce mode de fonctionnement lors de l'entretien de contractualisation. Les travaux en sous-groupe sont encouragés afin de faire du collectif un véritable levier d'apprentissage, et un lieu de solidarité.



## Le + de la formation

Une qualification reconnue et valorisée. Le CAP AEPE garantit une formation de qualité et une employabilité accrue dans le domaine éducatif. Il répond aux exigences des structures éducatives en termes de compétences professionnelles. Un programme adapté aux besoins du terrain.

### Livrables

Livret au stagiaire quel soit la modalité de formation, initiale, formation en apprentissage ou formation en contrat de professionnalisation où sont répertoriées les informations en lien avec le dispositif de formation

### Evaluation

- Évaluations théoriques : questionnaires, études de cas.
- Évaluation pratique : réalisation d'un projet éducatif en stage.
- Validation finale : remise du certificat si toutes les compétences sont acquises.

## FORMATION INITIALE

---

**Durée :** 578h

**Tarif :** 6936€

### Orléans

**Date(s) :**

Du 1er Octobre 2025 au 30 Juin 2026

## Tours

### Date(s) :

Du 1er Octobre 2025 au 30 Juin 2026

[Demande de contact](#)

Dernière modification le 13 janvier 2025 à 12h10

---

FORMASANTÉ  
50 rue Tudelle - 45100 ORLEANS  
02 38 56 01 01  
contact@formasante.fr